



2023-32

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois le 03 mars à 18h45  
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 24/02/2023

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,  
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS,  
Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON,  
Christian GIRARD, Anne-Marie TORE, Gilles AUDRAS,  
Valérie GAGNE, Thierry SOLEILHAC, Sabine JOUVHOMME

Excusés :

Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY  
Roland SEUX qui a donné procuration à Thierry SOLEILHAC  
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Michel BEGON  
Secrétaire de séance : Christiane PAUZON

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022  
DU BUDGET ANNEXE « POLE SANTE »**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Franck PAILLON, Maire :

- après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats, conformes  
au compte de gestion se présentent comme suit :

Section de fonctionnement : résultat de fonctionnement de 0.40 €

Section d'investissement : déficit global d'investissement de 16 158.00 €

- après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE d'affecter au budget annexe « Pole Santé » pour 2023, le résultat de  
fonctionnement de l'exercice 2022 d'un montant de 0.40 € par l'affectation au compte 1068  
« excédents de fonctionnement capitalisés » (recettes d'investissement).

Le Maire,  
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 03/03/2023  
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,  
Christiane PAUZON

